



## Une génération entière d'enseignant.e.s sacrifiée par le projet mouvement de la DASEN : pour nous c'est NON !

### Mobilisation générale pour la défense du mouvement

**RIS unitaire mercredi 20 février de 9h à 12h maison des syndicats de Créteil**

Dans son projet de circulaire, pour les collègues à titre provisoire, la DASEN veut imposer un « vœu large » obligatoire sur un poste à titre définitif. Contre leur volonté, ceux-ci seraient contraints de demander tout type de poste (dont ceux de Brigade Remplaçants et de Titulaires Remplaçants ASH) dans les zones 1-2-3-5, ainsi que les postes de TR ASH en zone 4. Sachant que les BR peuvent effectuer des remplacements sur tout le département et que l'implantation des postes de BR vacants peut changer d'une année sur l'autre, ce "vœu large de zone" incluant les postes de BR revient à affecter à titre définitif contre leur gré des centaines de collègues. Cela mettrait la plupart dans une situation impossible pendant plusieurs années (puisqu'ils ne pourront sortir de leur titre définitif que très difficilement).

Toute une génération d'enseignant.e.s serait ainsi sacrifiée si ce projet (soumis au CTsD le 21 février) était maintenu!

Ensemble, face aux menaces sur les droits des collègues, les organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU et CGT Educ'action ont lancé la pétition intersyndicale unitaire (1) "Mouvement 2019 : le projet présenté en CTSD ne peut rester en l'état !" qui a recueilli en moins d'une semaine un millier de signatures de collègues.

La campagne d'information et de mobilisation menée par nos organisations syndicales auprès des collègues autour de cette pétition a permis d'obtenir :

- le "maintien de l'AGS comme élément essentiel du barème, garantie d'équité et de transparence" : l'AGS qui était de 1 par année est désormais de 10, ce qui lui redonne un poids essentiel
- "l'augmentation du nombre de vœux à 50 ou au minimum 40, comme préconisé par le ministère" : le nombre de vœux passera à 40
- le rééquilibrage des éléments du barème en limitant certaines bonifications, et la réintroduction de celle pour les enfants : la circulaire a évolué sur ces points même si ce n'est pas suffisant !

Pour autant, tout le monde comprend que le projet de la DASEN qui oblige les personnels à titre provisoire à émettre des vœux larges obligatoires **constitue une attaque sans précédent contre nos droits statutaires. Il doit être abandonné !**

**Il y a urgence à organiser dans l'unité la mobilisation générale pour faire reculer la DASEN.**

Les collègues de Villejuif viennent de montrer que la grève dans l'unité, avec leurs organisations syndicales, sur une revendication précise permet de gagner. Ce qui est vrai pour la bataille contre les fusions d'écoles l'est aussi pour le retrait des vœux larges obligatoires de la circulaire mouvement !

**Le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU et la CGT Educ'action invitent les collègues à continuer de **signer et faire signer la pétition unitaire**, à **se réunir** et à **mandater au moins un.e délégué.e par école** à la **RIS intersyndicale d'information et de mobilisation** qui se tiendra:**

**Mercredi 20 février, de 9h à 12h, Maison départementale des syndicats de Créteil**

(1) Nous regrettons que le SE-UNSA que nous avons sollicité ait refusé de s'engager dans une initiative unitaire s'opposant au projet de circulaire mouvement de la DASEN.